

Avis

Il est porté à la connaissance du public que le Conseil communal :

- a décidé d'approuver le lotissement qui prévoit de lotir la parcelle N° **151/4547** en deux lots, en sa séance du 14 décembre 2024 ;
- a décidé d'approuver le lotissement de la parcelle N° **789/3285** en 2 parcelles et des parcelles N° **2906/2289, 2907/2290, 2908/2599, 2909/3154, 2909/3155, 2911/2295, 2914/2296, 2915/3156**, partie de **789/3285** en une seule parcelle, en sa séance du 8 février 2024 ;
- a décidé d'approuver le lotissement de la parcelle N° **2993/5189**, Section B de Hagen, en 2 parcelles, en sa séance du 21 mars 2024 ;
- a décidé d'approuver le lotissement de la parcelle N° **177/3018**, Section A de Steinfort, en sa séance du 21 mars 2024 ;
- a décidé d'approuver le lotissement de la parcelle N° **177/3577**, Section A de Steinfort, en sa séance du 21 mars 2024 ;
- a décidé d'approuver le lotissement concernant les parcelles **6/3906, 6/3907 et 8/3382**, Section B de Hagen, en sa séance du 21 mars 2024.

Pour le Collège des bourgmestre et échevins



Sammy Wagner

Bourgmestre



Andres Castro

Secrétaire communal f.f.